



Cdd combien de temps avant le cdi

Par **didine27**, le **22/08/2008** à **16:52**

Bonjour,

J'ai travaillé pendant plus de trois ans en CDD dans la même entreprise sur 6 contrats différents. Toujours des congés maternités et un congés parental.
Est ce que mon entreprise était dans son droit ?

Merci beaucoup pour votre réponse

Par **cad91**, le **24/08/2008** à **23:06**

Bonsoir,

Si le motif, le nom et la qualification de la salariée remplacée ont été précisés sur chacun de vos CDD, il n'a pas, à priori, d'irrégularité